

Bordereau attestant l'exactitude des informations - SALON DE PROVENCE - 1304 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 31/12/2024 - 10876 - 2021 B 01005 - 518 048 152 - STUDIA

BILAN ACTIF 12 DEC. 2024

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	661 359	661 359				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	221 974	221 974		12 185	12 185	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	152 583	152 583		30 432	30 432	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	296 170	168 713	127 457	43 008	84 449	196.36
	Autres immobilisations corporelles	725 191	463 627	261 564	281 415	19 850	7.05
	Immobilisations en cours	27 515		27 515	68 891	41 376	60.06
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	8 784 663	4 494 292	4 290 371	8 774 663	4 484 292	51.11
	Créances rattachées à des participations	2 930		2 930	2 930		
ACTIF CIRCULANT	Autres titres immobilisés	195		195	200	6	2.75
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	474 461		474 461	441 143	33 319	7.55
	Total II	11 347 041	6 162 548	5 184 494	9 654 866	4 470 373	46.30
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
Comptes de Régularisation	Avances et acomptes versés sur commandes	193 157		193 157	179 905	13 252	7.37
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	28 262 013	21 476	28 240 537	22 759 288	5 481 250	24.08
	Autres créances	21 602 103		21 602 103	18 963 687	2 638 416	13.91
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	180 055		180 055	55 408	124 647	224.96
	Charges constatées d'avance (3)	193 986		193 986	217 215	23 229	10.69
	Total III	50 431 315	21 476	50 409 839	42 175 504	8 234 336	19.52
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	12 000		12 000	22 825	10 825	47.43
Comptes de Régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		61 790 356	6 184 023	55 606 333	51 853 195	3 753 138	7.24

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

21 476

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 463 890)	463 890	463 890		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 605 545	2 605 545		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	46 389	44 819	1 570	3.50
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	757 988	757 988		
	Report à nouveau	1 171 459	1 432 511	261 052	18.22
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 862 495	262 622	5 125 117	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 160 143	2 702 352	4 862 495	179.94
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	145 258	49 500	95 758	193.45
	Provisions pour charges				
	Total III	145 258	49 500	95 758	193.45
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles	3 447 246	3 077 898	369 348	12.00
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	5 529 173	7 723 276	2 194 103	28.41
	Concours bancaires courants	707 881	9 055	698 826	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	691 051	459 086	231 965	50.53
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 218 189	29 910 712	6 307 477	21.09
	Dettes fiscales et sociales	6 016 483	4 964 088	1 052 395	21.20
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	4 907 712	2 822 361	2 085 351	73.89
	Produits constatés d'avance (I)	103 483	134 867	31 384	23.27
	Total IV	57 621 218	49 101 342	8 519 875	17.35
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	55 606 333	51 853 195	3 753 138	7.24

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

55 994 741 40 517 970

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	8 050		8 050	175 519	167 469	95.41
Production vendue de biens						
Production vendue de services	17 850 500	86 003	17 936 503	18 141 050	204 547	1.13
Chiffre d'affaires NET	17 858 550	86 003	17 944 553	18 316 569	372 015	2.03
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			46 883	48 369	1 486	3.07
Autres produits			16	33	17	52.77
Total des Produits d'exploitation (I)			17 991 452	18 364 971	373 519	2.03
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			6 553	19 773	13 220	66.86
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			448	11 840	11 391	96.21
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			14 263 731	13 552 005	711 726	5.25
Impôts, taxes et versements assimilés			82 377	108 117	25 740	23.81
Salaires et traitements			2 432 557	2 417 901	14 656	0.61
Charges sociales			1 039 538	1 066 261	26 724	2.51
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			153 899	201 427	47 528	23.60
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				21 476	21 476	100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			260	66 893	66 633	99.61
Total des Charges d'exploitation (II)			17 979 362	17 465 692	513 670	2.94
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			12 090	899 279	887 189	98.66
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	774 707	346 176	428 531	123.79
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	774 707	346 176	428 531	123.79
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 484 292	10 000	4 474 292	NS
Intérêts et charges assimilées (4)	776 011	573 261	202 750	35.37
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5 260 303	583 261	4 677 042	801.88
2. Résultat financier (V-VI)	4 485 596	237 086	4 248 510	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 473 506	662 194	5 135 699	775.56
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 130	6 031	1 099	18.22
Produits exceptionnels sur opérations en capital	52 083		52 083	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	49 500		49 500	
Total VII	108 713	6 031	102 682	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	198 270	378 476	180 206	47.61
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	154 175	13 127	141 048	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	145 258	14 000	131 258	937.56
Total VIII	497 703	405 603	92 100	22.71
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	388 990	399 572	10 582	2.65
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	18 874 873	18 717 178	157 695	0.84
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	23 737 368	18 454 556	5 282 812	28.63
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 862 495	262 622	5 125 117	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

774 707 346 176
17 733 8 000
FIDENS CONSEIL



Annexe des comptes sociaux
de STUDIA S.A.S.
au 31 décembre 2023

Sommaire

1	Informations générales et description de l'activité	3
1.1	Faits marquants de l'exercice	3
1.2	Événements postérieurs à la clôture	3
2	Règles et méthodes comptables	4
2.1	Base de préparation des comptes sociaux	4
2.2	Changement de règles et méthodes comptables	4
2.3	Méthodes comptables	4
2.3.1	Immobilisations incorporelles	4
2.3.2	Immobilisations corporelles	4
2.3.3	Titres de participation et autres immobilisations financières	5
2.3.4	Créances clients et comptes rattachés	5
2.3.5	Disponibilités	5
2.3.6	Provision pour risques et charges	5
2.3.7	Dettes et frais d'émission d'emprunt	5
2.3.8	Engagements de retraite	5
2.3.9	Transactions en devises étrangères	6
2.3.10	Estimations et jugements comptables déterminants	6
3	Notes relatives à certains postes du bilan	7
3.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	7
3.2	Immobilisations financières	8
3.3	Échéancier des créances	9
3.4	Comptes de régularisation et d'attente	9
3.4.1	Produits à recevoir	9
3.4.2	Charges à payer	9
3.4.3	Charges et produits constatés d'avance	10
3.5	Capitaux propres	10
3.5.1	Composition du capital	10
3.5.2	Tableau de variation des capitaux propres	10
3.6	Provisions	10
3.7	Échéancier des dettes	11
4	Notes relatives à certains postes du compte de résultat	11
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires	11
4.2	Résultat financier	12
4.3	Résultat exceptionnel	12
4.4	Situation fiscale	13
4.5	Effectif moyen	14
4.6	Rémunérations des dirigeants	14
4.7	Engagements financiers et « hors bilan »	14
4.8	Informations sur les parties liées	14
4.9	Honoraires des commissaires aux comptes	15

Avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le total du bilan est de 55 606 333 €. Le compte de résultat de l'exercice est présenté sous forme de liste. Le déficit dégagé lors de l'exercice écoulé (12 mois) est de (4 862 495) €.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 18 septembre 2024 par le Président de la société.

1 Informations générales et description de l'activité

Studia est une société par actions simplifiée de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce. Elle exerce une activité de l'ingénierie et des études techniques.

Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice clos au 31 décembre 2023. Ils sont présentés en euros sauf indication contraire.

1.1 Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice 2023, la société STUDIA TECH a été absorbée par STUDIA DIGITAL au terme d'un traité de fusion simplifiée enregistré le 21 juin 2023. La fusion s'est faite avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2023.

S'agissant de sociétés sœurs contrôlées par STUDIA, la fusion a été réalisée sans échange de titres.

1.2 Évènements postérieurs à la clôture

La société a été placée en redressement judiciaire le 09 juillet 2024.

2 Règles et méthodes comptables

2.1 Base de préparation des comptes sociaux

PCG art. 833-1, 833-2/1

Les comptes sociaux de Studia ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France, et notamment au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, le règlement ANC n°2017-01 du 5 mai 2017 et le règlement 2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2 Changement de règles et méthodes comptables

PCG art. 833-2/4

La société n'a procédé à aucun changement de méthodes comptables par rapport à l'exercice précédent.

2.3 Méthodes comptables

2.3.1 Immobilisations incorporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3 et 833-5/4

Les immobilisations incorporelles, constituées essentiellement de frais d'établissement, de frais d'augmentation de capital et de concessions et brevets, sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais

d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, présentée ci-dessous en % :

- Frais d'établissement : 20 %
- Concessions et brevets : 33 % à 100 %
- Autres immo. incorporelles : 20 % à 33 %

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs incorporels ont pu perdre notablement de la valeur.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

2.3.2 Immobilisations corporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3, 833-5/4 et 833-15

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, présentée ci-dessous en % :

- Installations générales : 10 % à 20 %
- Matériel & outillage industriel : 10 % à 20 %
- Agencements et aménagements : 10 %
- Matériel de transport : 20 % à 25 %
- Matériel de bureau & info. : 10 % à 33 %
- Mobilier : 10 %

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs corporels ont pu perdre notablement de la valeur.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

2.3.3 Titres de participation et autres immobilisations financières

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3

Titres de participation

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquiescer.

A chaque clôture, la société apprécie s'il existe un indice quelconque de perte de valeur de ses titres immobilisés. Les indices de perte de valeur des titres immobilisés sont généralement :

- des performances inférieures aux prévisions,
- des chutes de revenus et de résultats.

Si tel est le cas, la société détermine la valeur actuelle de ces actifs et la compare à la valeur nette comptable pour calculer une éventuelle dépréciation. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre :

- la valeur vénale,
- et la valeur d'utilité (qui est la valeur actuelle des flux de trésorerie attendue).

Les dépréciations ont un caractère non définitif et peuvent être reprises dans la limite du coût historique comptabilisé lorsque la situation financière s'apprécie.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement à des dépôts et cautionnements versés et des fonds de garantie Factors.

2.3.4 Créances clients et comptes rattachés

PCG art. 833-8/3 et 833-9

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Le risque d'impayés est apprécié individuellement.

L'ensemble des créances clients possède une échéance à moins d'un an à l'origine.

Depuis la clôture de l'exercice 2022, l'ensemble des créances clients cédées au factor par la société mais pour lesquelles le factor n'a pas encore obtenu le règlement sont présentées en autres dettes, et non en déduction des créances clients.

2.3.5 Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

2.3.6 Provision pour risques et charges

PCG art. 833-12/1

Les provisions pour risques et charges constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent ou des impôts différés.

Compte tenu de l'activité du groupe, il n'y a pas lieu de constater de provision à caractère récurrent, telle que des garanties données aux clients.

2.3.7 Dettes et frais d'émission d'emprunt

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les frais d'émission d'emprunt sont répartis sur la durée de l'emprunt concerné.

2.3.8 Engagements de retraite

Rec. ANC n° 2013-02

La société a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC n° 2013-02 pour l'évaluation de ses engagements de retraite et avantages similaires. Ces engagements sont présentés dans la présente annexe au § 4.8 « Engagements hors bilan ».

Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. La convention collective de l'entreprise prévoit de telles

indemnités ; il n'a pas été signé d'accord particulier à ce titre.

Le montant de ces engagements est ainsi déterminé en application de la convention collective en vigueur et selon une méthode actuarielle prenant en compte des hypothèses de mortalité, d'accroissement des salaires et d'actualisation.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 3,17 %
- âge de départ à la retraite : Taux plein Sécurité Sociale
- revalorisation annuelle des salaires : 1,00 %

2.3.9 Transactions en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

2.3.10 Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

La société fonde ses estimations sur la base d'informations ou de situations existantes à la date d'établissement des comptes, sur son expérience passée, ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent en fine diverger de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

Les principales estimations sont relatives au caractère recouvrable de certains actifs, notamment concernant les créances clients, et la détermination du chiffre d'affaires.

3 Notes relatives à certains postes du bilan

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

C. com. art. R 123-187 ; PCG art. 841-1, 833-3/1 à 833-3/4, 833-5/2 à 833-5/4 et 841-1 à 841-3

Tableau des mouvements de l'exercice des immobilisations incorporelles

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes				
Frais d'établissement et de développement	661 359	-	-	661 359
Concessions, brevets et droits similaires	221 974	-	-	221 974
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	152 583	-	-	152 583
Total	1 035 916	-	-	1 035 916
Amortissements & Provisions				
Frais d'établissement et de développement	661 359	-	-	661 359
Concessions, brevets et droits similaires	209 788	12 185	-	221 974
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	122 151	30 432	-	152 583
Total	993 298	42 617	-	1 035 916

Tableau des mouvements de l'exercice des immobilisations corporelles

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Poste à poste	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes					
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions et aménagements des constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	176 938	1 134	-	118 098	296 171
Installations générales, agencements et aménagements divers	356 452	27 778	-1 851	-	382 380
Matériel de transport	7 917	59 800	-59 800	-	7 917
Matériel de bureau et mobilier, informatique	317 789	20 475	-3 369	-	334 896
Immobilisations corporelles en cours	68 891	76 723	-	-118 098	27 515
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Total	927 987	185 910	-65 020	-	1 048 878
Amortissements					
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions et aménagements des constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	133 930	34 783	-	-	168 713
Installations générales, agencements et aménagements divers	190 499	23 496	-	-	213 995
Matériel de transport	2 474	3 142	-1 163	-	4 453
Matériel de bureau et mobilier, informatique	207 771	39 036	-1 628	-	245 179
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Total	534 674	100 457	-2 791	-	632 340

3.2 Immobilisations financières

PCG art. 833-3/1 à 833-3/4, 841-6 à 833-6

Tableau des mouvements de l'exercice

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes				
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	8 784 663	-	-	8 784 663
Créances rattachées à des participations	2 931	-	-	2 931
Prêts et autres immobilisations financières	441 342	40 041	-6 728	474 655
Total	9 228 936	40 041	-6 728	9 262 249
Dépréciation				
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	10 000	4 484 292	-	4 494 292
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
Total	10 000	4 484 292	-	4 494 292

Tableau des filiales et participations

Filiales et participation	Capital	Capitaux propres autres que le capital	QP du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus	
				brute	nette
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations					
- Filiales (+ 50% du capital détenu)					
Studia Solutions	979 600	-566 969	100,00%	2 255 837	2 255 837
Studia Ingénierie	2 600 000	-1 202 553	100,00%	4 675 379	961 379
Studia Digital	500 000	-2 095 004	100,00%	780 292	-
Studia Conseil	250 000	-139 159	100,00%	883 495	883 495
Studia Inc.	n.s.	n.s.	83,33%	2 460	2 460
Studia Afrique	n.s.	n.s.	66,00%	58 983	58 983
- Participations (entre 10 et 50% du capital détenu)					
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations					
Filiales et participation	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice		Dividendes versés en 2023	Prêts et avances
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations					
- Filiales (+ 50% du capital détenu)					
Studia Solutions	13 853 935	-293 903		-	10 646 731
Studia Ingénierie	3 387 089	-383 835		-	95 225
Studia Digital	8 292 445	-2 023 142		-	3 764 279
Studia Conseil	899 805	-21 708		-	-
Studia Inc.	n.s.	n.s.		-	67 905
Studia Afrique	n.s.	n.s.		-	77 210
- Participations (entre 10 et 50% du capital détenu)					
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations					

3.3 Échéancier des créances

PCG art. 833-9 et 841-5

	31.12.2023	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	477 391	-	477 391
Créances rattachées à des participations	2 931	-	2 931
Autres immobilisations financières	474 460	-	474 460
Créances de l'actif circulant	50 251 260	50 229 784	21 476
Avances et acomptes versés sur commandes	193 157	193 157	-
Créances douteux ou litigieux	21 476	-	21 476
Autres créances clients	28 240 537	28 240 537	-
Personnel et comptes rattachés	8 460	8 460	-
Sécurité sociale et autres organismes	278	278	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	38 836	38 836	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	6 038 006	6 038 006	-
Etat - Autres impôts et taxes	175 243	175 243	-
Groupe et associés	14 651 453	14 651 453	-
Débiteurs divers	689 827	689 827	-
Charges constatées d'avance	193 986	193 986	-

N.B. : les *Autres créances clients* concernent des entités du groupe Studia pour 23 726 950 €

3.4 Comptes de régularisation et d'attente

3.4.1 Produits à recevoir

PCG art. 833-14/3

	31.12.2023	31.12.2022
Créances clients et comptes rattachés	-	18 344
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir	70 951	6 295
Autres créances	12 869	-
Disponibilités	-	-
Total	83 820	24 640

3.4.2 Charges à payer

PCG art. 833-14/3

	31.12.2023	31.12.2022
Emprunts convertibles	1 803 954	1 434 606
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	1 262
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 162 549	245 841
Dettes fiscales et sociales	501 231	469 748
Autres dettes	-	-
Total	3 467 733	2 151 456

3.4.3 Charges et produits constatés d'avance

PCG art. 833-14/3

	31.12.2023	31.12.2022
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	193 986	217 215
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation	103 483	134 867

3.5 Capitaux propres

PCG art. 833-11/1

3.5.1 Composition du capital

Au 31 décembre 2023, le capital social de la société Studia S.A.S. est composé de 463 890 actions ordinaires de €. 1,00 de nominal chacune, soit un capital social d'un montant de 463 890 €.

3.5.2 Tableau de variation des capitaux propres

PCG art. 833-11/4

	31.12.2023
Capitaux propres au 1er janvier 2023	2 702 352
Réduction de capital et primes	-
Distribution de dividendes	-
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023	-4 862 495
Variation des provisions réglementées	-
Capitaux propres au 31 décembre 2023	-2 160 143

3.6 Provisions

PCG art. 833-12/1 et 841-4

Tableau des mouvements de l'exercice

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour litiges	49 500	145 258	-49 500	145 258
Autres provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour autres charges	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	49 500	145 258	-49 500	145 258
Dépréciation sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Dépréciation des titres de participation	10 000	4 484 292	-	4 494 292
Dépréciation des clients et comptes rattachés	21 476	-	-	21 476
Dépréciation des comptes courants	-	-	-	-
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Provisions pour dépréciation	31 476	4 484 292	-	4 515 768

3.7 Échéancier des dettes

PCG art. 833-13/1 et 841-5

	31.12.2023	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Dettes financières	10 375 351	9 045 762	1 329 589	-
Emprunts obligataires convertibles	3 447 246	3 447 246	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	5 529 173	4 199 584	1 329 589	-
Autres emprunts et dettes financières	140 067	140 067	-	-
Concours bancaires courants	707 881	707 881	-	-
Groupe et associés	550 984	550 984	-	-
Dettes d'exploitation	47 245 867	47 245 867	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 218 189	36 218 189	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	345 489	345 489	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	427 019	427 019	-	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	79 703	79 703	-	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	5 112 463	5 112 463	-	-
Etat - Autres impôts et taxes	51 810	51 810	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres dettes	4 907 712	4 907 712	-	-
Produits constatés d'avance	103 483	103 483	-	-

N.B. : les *Dettes fournisseurs et comptes rattachés* concernent des entités du groupe Studia pour 35 131 364 €

En date du 31 décembre 2023, l'ensemble des créances clients cédées au factor par la société Studia SAS mais pour lesquelles le factor n'a pas encore obtenu le règlement sont présentées en autres dettes pour un montant de 3 777 502 €.

4 Notes relatives à certains postes du compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

PCG art. 833-14/1

	Exercice 2023			Exercice 2022		
	France	Exportation	Total	France	Exportation	Total
Ventes de marchandises	8 050	-	8 050	175 519	-	175 519
Production vendue - biens	-	-	-	-	-	-
Production vendue - services	17 850 500	86 003	17 936 503	18 141 050	-	18 141 050
Total	17 858 550	86 003	17 944 553	18 316 569	-	18 316 569

4.2 Résultat financier

PCG art. 833-14/1

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits financiers		
Produits financiers de participations	-	-
Autres produits de participation	-	-
Gain de change	-	-
Autres produits financiers	774 707	346 176
Reprise de provisions financières	-	-
Total	774 707	346 176
Charges financières		
Dotations aux prov. & amort financières	4 484 292	10 000
Intérêts et charges assimilées	776 011	573 261
Pertes de change	-	-
Autres charges financières	-	-
Total	5 260 303	583 261
Résultat financier	-4 485 596	-237 086

4.3 Résultat exceptionnel

PCG art. 833-14/3

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 318
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	7 130	2 713
Autres produits exceptionnels	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	52 083	-
- Sur cession titres cédés	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif financier	-	-
Reprises de provisions exceptionnelles et transferts de charges	49 500	-
Total	108 713	6 031
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	198 270	374 419
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs		4 057
Autres charges exceptionnelles	91 945	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	62 230	-
- Sur cession titres cédés		13 127
- Sur cession d'éléments d'actif financier		-
Dotations aux provisions exceptionnelles	145 258	14 000
Total	497 703	405 603
Résultat exceptionnel	-388 990	-399 572

Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion se détaillent comme suit :

	Exercice 2023	Exercice 2022
Restructuration du groupe	144 829	229 864
Litiges commerciaux	36 020	
Déménagement		82 532
Contentieux		60 545
Amendes et pénalités	12 844	599
Divers	4 577	880
Total	198 270	374 419

4.4 Situation fiscale

Le taux d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2023 est de 25 %, auquel s'ajoute éventuellement la contribution sociale de 3,3 %.

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

PCG art. 833-15

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-4 473 505	-
Résultat exceptionnel	-388 990	-
Résultat comptable (hors participation)	-4 862 495	-

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices

PCG art. 833-15

	Exercice 2023	Exercice 2022
Amortissements dérogatoires	-	-
Total	-	-
Provisions et charges à payer non déductibles	4 484 292	10 000
Participation des salariés	-	-
Déficits fiscaux	2 963 955	2 585 752
Total	7 448 247	2 595 752

4.5 Effectif moyen

PCG art. 833-19

L'effectif moyen employé se décompose comme suit :

	Exercice 2023	Exercice 2022
Cadres	34	31
Techniciens et agents de maîtrise	8	8
Employés	-	-
Ouvriers	-	-
Effectif moyen pondéré	42	39

4.6 Rémunérations des dirigeants

PCG art. 833-17

La rémunération de l'organe de direction et d'administration n'est pas indiquée car cela reviendrait à donner une rémunération individuelle.

4.7 Engagements financiers et « hors bilan »

PCG art. 833-18 à 833-18/3

	Exercice 2023	Exercice 2022
Engagements de crédit-bail	-	2 583
Engagements de retraite	90 310	46 544
Nantissement de titres	10 000 000	10 000 000
Factor - encours clients	3 777 502	2 821 270
Autres engagements	-	-
Total	13 867 812	12 870 397

4.8 Informations sur les parties liées

PCG art. 833-16

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec les sociétés du groupe Studia, ainsi qu'avec la société mère Genvalue Partners ; elles sont conclues à des conditions normales de marché.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits financiers	774 707	346 176
Charges financières	-17 733	-7 800
Total	756 974	338 376

4.9 Honoraires des commissaires aux comptes

PCG art. 833-14/4

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au compte de résultat de la société Studia au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élèvent à 36 k€.

STUDIA

Société Par Actions Simplifiée au capital de 463 890,00 €

Siège social : 14 BOULEVARD PYTHAGORE

13127 VITROLLES

518 048 152 RCS SALON DE PROVENCE

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN **DATE DU 15 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,

et le quinze novembre, à quatorze heures zéro minute,

les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le Président, par lettre recommandée en date du 4 novembre 2024.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Raymond GILLETTE, représentant GENVALUE PARTNERS, préside la séance.

Le secrétariat de l'assemblée est assuré par Monsieur BASTARD de Crisnay.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par Le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 461.810 actions, soit plus du cinquième du capital social.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur ZEITOUN Benjamin, représentant CONTINENTAL D'AUDIT, commissaire aux comptes, convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 4 novembre 2024, s'est fait excuser.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- l'ordonnance rendue par Monsieur le Président du Tribunal de commerce, prorogeant le délai de tenue de l'assemblée,
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ainsi que les formulaires de vote par correspondance,
- les copies des lettres de convocation,
- la copie et les récépissés postaux de la lettre recommandée de convocation adressée au commissaire aux comptes,
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- le rapport de gestion du Président,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées.

CP



Puis le président déclare que son rapport, les comptes annuels, les rapports du commissaire aux comptes, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion de la présidente et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Approbation des comptes annuels,
- Quitus à la présidente,
- Affectation des résultats,
- Examen du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses

Monsieur le président donne lecture du rapport de gestion puis il fait donner lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION – Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du président et du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité :

Pour : 237.992

Contre : 1.798

Abstention : 222.020

DEUXIÈME RESOLUTION - Quitus au Président

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président et du rapport du Commissaire aux comptes, donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31/12/2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité :

Pour : 237.992

Contre : 223.818

Abstention : 0



TROISIÈME RESOLUTION – Affectation du résultat

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 4 862 495,48 €, de la manière suivante :

- de prendre en compte le montant s'élevant à -1171 459.14 €
correspondant au compte "Report à Nouveau", débiteur d'un pareil montant,
- et de reporter purement et simplement le solde, s'élevant à -6033 954.62 €
au compte "Report à Nouveau"
- d'amortir la perte de l'exercice, augmentée du report à nouveau, s'élevant à 6033 954.62 €
à due concurrence, sur le compte "Autres Réserves", s'élevant à 757 987.50 €
et de reporter purement et simplement le solde, soit -5275 967.12 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués :

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité :

Pour : 237.992

Contre : 1.798

Abstention : 222.020

QUATRIÈME RESOLUTION – convention visée à l'article L227-10 du code de commerce

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité :

Pour : 460.012

Contre : 0

Abstention : 1.798

CINQUIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité :

Pour : 460.012

Contre : 0

Abstention : 1.798

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un associé.

Le président



le secrétaire



STUDIA

Société Par Actions Simplifiée au capital de 463 890,00 €

Siège social : 14 BOULEVARD PYTHAGORE

13127 VITROLLES

518 048 152 RCS SALON DE PROVENCE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 15 NOVEMBRE 2024

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 15 novembre 2024, il a été adopté la résolution suivante :

« TROISIÈME RESOLUTION »

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 4 862 495,48 €, de la manière suivante :

- de prendre en compte le montant s'élevant à -1171 459.14 €
correspondant au compte "Report à Nouveau", débiteur d'un pareil montant,
- et de reporter purement et simplement le solde, s'élevant à -6033 954.62 €
au compte "Report à Nouveau"
- d'amortir la perte de l'exercice, augmentée du report à nouveau, s'élevant à 6033 954.62 €
à due concurrence, sur le compte "Autres Réserves", s'élevant à 757 987.50 €
et de reporter purement et simplement le solde, soit -5275 967.12 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité :

Pour : 237.992

Contre : 1.798

Abstention : 222.020 »

Certifiée conforme

Le Président – GENVALUE PARTNERS

Raymond GILLETTE



STUDIA

Société Par Actions Simplifiée au capital de 463 890,00 €

Siège social : 14 BOULEVARD PYTHAGORE

13127 VITROLLES

518 048 152 RCS AIX EN PROVENCE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 NOVEMBRE 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport et pour une bonne information, nous avons décidé d'annexer un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des deux derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	17 944 553	18 316 569	-2,03
Coût des achats et charges externes	14 270 732	13 583 617	5,06
VALEUR AJOUTEE	3 673 821	4 732 952	-22,38
Impôts, taxes et versements assimilés	82 377	108 117	-23,81
Charges de personnel	3 472 095	3 484 162	-0,35

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	119 350	1 140 672	-89,54
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	46 883	48 369	-3,07
Autres produits	16	33	-52,77
Dotations aux amortissements et provisions	153 899	222 902	-30,96
Autres charges	260	66 893	-99,61
RESULTAT D'EXPLOITATION	12 090	899 279	-98,66
Résultat financier	-4 485 596	-237 086	-1791,97
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-4 473 506	662 194	-775,56
Résultat exceptionnel	-388 990	-399 572	2,65
RESULTAT NET COMPTABLE	-4 862 495	262 622	-1951,52

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 17 944 553 € contre 18 316 569 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de 2,03 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 17 979 362 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 153 899 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 3 484 162 € à 3 472 095 €, soit une diminution de 0,35 %, alors que l'effectif moyen est passé de 39 à 42 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à 12 090 € contre 899 279 € pour l'exercice précédent, marquant une diminution de 98,66 %.

Le résultat financier, d'un montant de -4 485 596 €, contre -237 086 € pour l'exercice précédent, entraîne un résultat courant avant impôt de -4 473 506 €, contre 662 194 € au 31 décembre 2022.

La forte variation s'explique par les provisions constatées au 31/12/2023 sur les titres des filiales à raison de 3 714 000€ pour STUDIA INGENIERIE et 770 292€ pour STUDIA DIGITAL.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -388 990 €, contre -399 572 € pour l'exercice précédent.

En conséquence du résultat fiscal, il n'a pas été provisionné d'impôt sur les bénéfices pour cet exercice.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de -4 862 495 €, représentant 27,1 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en régression de -1951,52 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 262 622 €, soit 1,43 % du chiffre d'affaires.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Malgré les difficultés rencontrées au cours du dernier exercice ayant conduit à la mise en redressement des sociétés du groupe au mois de juillet 2024, nous gardons cependant bon espoir face à l'avenir et avons d'ores et déjà pris des mesures tant au plan commercial qu'au niveau de la gestion, en vue d'améliorer la rentabilité de notre activité.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La société a été placée en redressement judiciaire le 09/07/2024.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un déficit de 4 862 495,48 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- de prendre en compte le montant s'élevant à -1171 459.14 €

correspondant au compte "Report à Nouveau", débiteur d'un pareil montant,

- et de reporter purement et simplement le solde, s'élevant à -6033 954.62 €

au compte "Report à Nouveau"

- d'amortir la perte de l'exercice, augmentée du report à nouveau, s'élevant à 6033 954.62 €

à due concurrence, sur le compte "Autres Réserves", s'élevant à 757 987.50 €

et de reporter purement et simplement le solde, soit -5275 967.12 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le Président



CONTINENTALE D'AUDIT



STUDIA

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

STUDIA
14, boulevard Pythagore
13127 Vitrolles

CONTINENTALE D'AUDIT

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

22, PLACE DU GÉNÉRAL CATROUX - 75017 PARIS
TÉL : 01 55 65 15 55 - FAX : 01 55 65 15 58

STUDIA

R.C.S. Salon B 518 048 152

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société STUDIA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société STUDIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.





Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes « 1.2 Evénements postérieurs à la clôture » et « 4.3 Résultat exceptionnel » de l'annexe, exposant respectivement le placement de la société en redressement judiciaire et le détail des charges exceptionnelles.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 4 290 371 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « 2.3.3 Titres de participation et autres immobilisations financières » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, en prenant en compte les perspectives de rentabilité des activités concernées et en nous assurant du caractère raisonnable des hypothèses retenues.

Nous rappelons toutefois que ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer, parfois de manière significative, des données prévisionnelles utilisées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : le rapport de gestion n'inclut pas les informations relatives aux

nombre de factures reçues et émises prévues par cet article.

En application de la loi, nous vous signalons que, contrairement aux dispositions de l'article L.233-6 du code de commerce, le rapport de gestion du Président ne rend pas compte de l'activité et des résultats des filiales de la société durant l'exercice écoulé, mais effectue un renvoi vers le tableau des filiales et participations contenu dans l'annexe des comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il



estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 8 octobre 2024

Le commissaire aux comptes

CONTINENTALE D'AUDIT

Benjamin Zeitoun



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	661 359	661 359				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	221 974	221 974		12 185	12 185	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	152 583	152 583		30 432	30 432	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	296 170	168 713	127 457	43 008	84 449	196.36
	Autres immobilisations corporelles	725 191	463 627	261 564	281 415	19 850	7.05
	Immobilisations en cours	27 515		27 515	68 891	41 376	60.06
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	8 784 663	4 494 292	4 290 371	8 774 663	4 484 292	51.11
	Créances rattachées à des participations	2 930		2 930	2 930		
	Autres titres immobilisés	195		195	200	6	2.75
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	474 461		474 461	441 143	33 319	7.55
Total II		11 347 041	6 162 548	5 184 494	9 654 866	4 470 373	46.30
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	193 157		193 157	179 905	13 252	7.37
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	28 262 013	21 476	28 240 537	22 759 288	5 481 250	24.08
	Autres créances	21 602 103		21 602 103	18 963 687	2 638 416	13.91
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	180 055		180 055	55 408	124 647	224.96
	Charges constatées d'avance (3)	193 986		193 986	217 215	23 229	10.69
	Total III	50 431 315	21 476	50 409 839	42 175 504	8 234 336	19.52
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	12 000		12 000	22 825	10 825	47.43
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		61 790 356	6 184 023	55 606 333	51 853 195	3 753 138	7.24

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

21 476

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 463 890)	463 890	463 890		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 605 545	2 605 545		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	46 389	44 819	1 570	3.50
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	757 988	757 988		
	Report à nouveau	1 171 459	1 432 511	261 052	18.22
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 862 495	262 622	5 125 117	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 160 143	2 702 352	4 862 495	179.94
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	145 258	49 500	95 758	193.45
	Provisions pour charges				
	Total III	145 258	49 500	95 758	193.45
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles	3 447 246	3 077 898	369 348	12.00
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	5 529 173	7 723 276	2 194 103	28.41
	Concours bancaires courants	707 881	9 055	698 826	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	691 051	459 086	231 965	50.53
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 218 189	29 910 712	6 307 477	21.09
	Dettes fiscales et sociales	6 016 483	4 964 088	1 052 395	21.20
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	4 907 712	2 822 361	2 085 351	73.89
	Produits constatés d'avance (1)	103 483	134 867	31 384	23.27
	Total IV	57 621 218	49 101 342	8 519 875	17.35
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	55 606 333	51 853 195	3 753 138	7.24

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

55 994 741 40 517 970

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	8 050		8 050	175 519		167 469	95.41
Production vendue de biens							
Production vendue de services	17 850 500	86 003	17 936 503	18 141 050		204 547	1.13
Chiffre d'affaires NET	17 858 550	86 003	17 944 553	18 316 569		372 015	2.03
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			46 883	48 369		1 486	3.07
Autres produits			16	33		17	52.77
Total des Produits d'exploitation (I)			17 991 452	18 364 971		373 519	2.03
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			6 553	19 773		13 220	66.86
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			448	11 840		11 391	96.21
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			14 263 731	13 552 005		711 726	5.25
Impôts, taxes et versements assimilés			82 377	108 117		25 740	23.81
Salaires et traitements			2 432 557	2 417 901		14 656	0.61
Charges sociales			1 039 538	1 066 261		26 724	2.51
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			153 899	201 427		47 528	23.60
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				21 476		21 476	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			260	66 893		66 633	99.61
Total des Charges d'exploitation (II)			17 979 362	17 465 692		513 670	2.94
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			12 090	899 279		887 189	98.66
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	774 707	346 176	428 531	123.79
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	774 707	346 176	428 531	123.79
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 484 292	10 000	4 474 292	NS
Intérêts et charges assimilées (4)	776 011	573 261	202 750	35.37
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5 260 303	583 261	4 677 042	801.88
2. Résultat financier (V-VI)	4 485 596	237 086	4 248 510	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 473 506	662 194	5 135 699	775.56
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 130	6 031	1 099	18.22
Produits exceptionnels sur opérations en capital	52 083		52 083	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	49 500		49 500	
Total VII	108 713	6 031	102 682	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	198 270	378 476	180 206	47.61
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	154 175	13 127	141 048	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	145 258	14 000	131 258	937.56
Total VIII	497 703	405 603	92 100	22.71
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	388 990	399 572	10 582	2.65
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	18 874 873	18 717 178	157 695	0.84
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	23 737 368	18 454 556	5 282 812	28.63
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 862 495	262 622	5 125 117	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

774 707 346 176
17 733 8 000
FIDENS CONSEIL

Avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le total du bilan est de 55 606 333 €. Le compte de résultat de l'exercice est présenté sous forme de liste. Le déficit dégagé lors de l'exercice écoulé (12 mois) est de (4 862 495) €.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 18 septembre 2024 par le Président de la société.

1 Informations générales et description de l'activité

Studia est une société par actions simplifiée de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce. Elle exerce une activité de l'ingénierie et des études techniques.

Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice clos au 31 décembre 2023. Ils sont présentés en euros sauf indication contraire.

1.1 Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice 2023, la société STUDIA TECH a été absorbée par STUDIA DIGITAL au terme d'un traité de fusion simplifiée enregistré le 21 juin 2023. La fusion s'est faite avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2023.

S'agissant de sociétés sœurs contrôlées par STUDIA, la fusion a été réalisée sans échange de titres.

1.2 Évènements postérieurs à la clôture

La société a été placée en redressement judiciaire le 09 juillet 2024.

2 Règles et méthodes comptables

2.1 Base de préparation des comptes sociaux

PCG art. 833-1, 833-2/1

Les comptes sociaux de Studia ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France, et notamment au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, le règlement ANC n°2017-01 du 5 mai 2017 et le règlement 2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2 Changement de règles et méthodes comptables

PCG art. 833-2/4

La société n'a procédé à aucun changement de méthodes comptables par rapport à l'exercice précédent.

2.3 Méthodes comptables

2.3.1 Immobilisations incorporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3 et 833-5/4

Les immobilisations incorporelles, constituées essentiellement de frais d'établissement, de frais d'augmentation de capital et de concessions et brevets, sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais

d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, présentée ci-dessous en % :

- Frais d'établissement : 20 %
- Concessions et brevets : 33 % à 100 %
- Autres immo. incorporelles : 20 % à 33 %

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs incorporels ont pu perdre notablement de la valeur.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

2.3.2 Immobilisations corporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3, 833-5/4 et 833-15

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, présentée ci-dessous en % :

- Installations générales : 10 % à 20 %
- Matériel & outillage industriel : 10 % à 20 %
- Agencements et aménagements : 10 %
- Matériel de transport : 20 % à 25 %
- Matériel de bureau & info. : 10 % à 33 %
- Mobilier : 10 %

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs corporels ont pu perdre notablement de la valeur.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

2.3.3 Titres de participation et autres immobilisations financières

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3

Titres de participation

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

A chaque clôture, la société apprécie s'il existe un indice quelconque de perte de valeur de ses titres immobilisés. Les indices de perte de valeur des titres immobilisés sont généralement :

- des performances inférieures aux prévisions,
- des chutes de revenus et de résultats.

Si tel est le cas, la société détermine la valeur actuelle de ces actifs et la compare à la valeur nette comptable pour calculer une éventuelle dépréciation. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre :

- la valeur vénale,
- et la valeur d'utilité (qui est la valeur actuelle des flux de trésorerie attendue).

Les dépréciations ont un caractère non définitif et peuvent être reprises dans la limite du coût historique comptabilisé lorsque la situation financière s'apprécie.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement à des dépôts et cautionnements versés et des fonds de garantie Factors.

2.3.4 Créances clients et comptes rattachés

PCG art. 833-8/3 et 833-9

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Le risque d'impayés est apprécié individuellement.

L'ensemble des créances clients possède une échéance à moins d'un an à l'origine.

Depuis la clôture de l'exercice 2022, l'ensemble des créances clients cédées au factor par la société mais pour lesquelles le factor n'a pas encore obtenu le règlement sont présentées en autres dettes, et non en déduction des créances clients.

2.3.5 Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

2.3.6 Provision pour risques et charges

PCG art. 833-12/1

Les provisions pour risques et charges constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent ou des impôts différés.

Compte tenu de l'activité du groupe, il n'y a pas lieu de constater de provision à caractère récurrent, telle que des garanties données aux clients.

2.3.7 Dettes et frais d'émission d'emprunt

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les frais d'émission d'emprunt sont répartis sur la durée de l'emprunt concerné.

2.3.8 Engagements de retraite

Rec. ANC n° 2013-02

La société a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC n° 2013-02 pour l'évaluation de ses engagements de retraite et avantages similaires. Ces engagements sont présentés dans la présente annexe au § 4.8 « Engagements hors bilan ».

Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. La convention collective de l'entreprise prévoit de telles

indemnités ; il n'a pas été signé d'accord particulier à ce titre.

Le montant de ces engagements est ainsi déterminé en application de la convention collective en vigueur et selon une méthode actuarielle prenant en compte des hypothèses de mortalité, d'accroissement des salaires et d'actualisation.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 3,17 %
- âge de départ à la retraite : Taux plein Sécurité Sociale
- revalorisation annuelle des salaires : 1,00 %

2.3.9 Transactions en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

2.3.10 Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

La société fonde ses estimations sur la base d'informations ou de situations existantes à la date d'établissement des comptes, sur son expérience passée, ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

Les principales estimations sont relatives au caractère recouvrable de certains actifs, notamment concernant les créances clients, et la détermination du chiffre d'affaires.

3 Notes relatives à certains postes du bilan

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

C. com. art. R 123-187 ; PCG art. 841-1, 833-3/1 à 833-3/4, 833-5/2 à 833-5/4 et 841-1 à 841-3

Tableau des mouvements de l'exercice des immobilisations incorporelles

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes				
Frais d'établissement et de développement	661 359	-	-	661 359
Concessions, brevets et droits similaires	221 974	-	-	221 974
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	152 583	-	-	152 583
Total	1 035 916	-	-	1 035 916
Amortissements & Provisions				
Frais d'établissement et de développement	661 359	-	-	661 359
Concessions, brevets et droits similaires	209 788	12 185	-	221 974
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	122 151	30 432	-	152 583
Total	993 298	42 617	-	1 035 916

Tableau des mouvements de l'exercice des immobilisations corporelles

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Poste à poste	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes					
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions et aménagements des constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	176 938	1 134	-	118 098	296 171
Installations générales, agencements et aménagements divers	356 452	27 778	-1 851	-	382 380
Matériel de transport	7 917	59 800	-59 800	-	7 917
Matériel de bureau et mobilier, informatique	317 789	20 475	-3 369	-	334 896
Immobilisations corporelles en cours	68 891	76 723	-	-118 098	27 515
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Total	927 987	185 910	-65 020	-	1 048 878
Amortissements					
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions et aménagements des constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	133 930	34 783	-	-	168 713
Installations générales, agencements et aménagements divers	190 499	23 496	-	-	213 995
Matériel de transport	2 474	3 142	-1 163	-	4 453
Matériel de bureau et mobilier, informatique	207 771	39 036	-1 628	-	245 179
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Total	534 674	100 457	-2 791	-	632 340

3.2 Immobilisations financières

PCG art. 833-3/1 à 833-3/4, 841-6 à 833-6

Tableau des mouvements de l'exercice

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes				
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	8 784 663	-	-	8 784 663
Créances rattachées à des participations	2 931	-	-	2 931
Prêts et autres immobilisations financières	441 342	40 041	-6 728	474 655
Total	9 228 936	40 041	-6 728	9 262 249
Dépréciation				
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	10 000	4 484 292	-	4 494 292
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
Total	10 000	4 484 292	-	4 494 292

Tableau des filiales et participations

Filiales et participation	Capital	Capitaux propres autres que le capital	QP du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus brute	nette
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations					
- Filiales (+ 50% du capital détenu)					
Studia Solutions	979 600	-566 969	100,00%	2 255 837	2 255 837
Studia Ingénierie	2 600 000	-1 202 553	100,00%	4 675 379	961 379
Studia Digital	500 000	-2 095 004	100,00%	780 292	-
Studia Conseil	250 000	-139 159	100,00%	883 495	883 495
Studia Inc.	n.s.	n.s.	83,33%	2 460	2 460
Studia Afrique	n.s.	n.s.	66,00%	58 983	58 983
- Participations (entre 10 et 50% du capital détenu)					
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations					

Filiales et participation	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes versés en 2023	Prêts et avances
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations				
- Filiales (+ 50% du capital détenu)				
Studia Solutions	13 853 935	-293 903	-	10 646 731
Studia Ingénierie	3 387 089	-383 835	-	95 225
Studia Digital	8 292 445	-2 023 142	-	3 764 279
Studia Conseil	899 805	-21 708	-	-
Studia Inc.	n.s.	n.s.	-	67 905
Studia Afrique	n.s.	n.s.	-	77 210
- Participations (entre 10 et 50% du capital détenu)				
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations				

3.3 Échéancier des créances

PCG art. 833-9 et 841-5

	31.12.2023	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	477 391	-	477 391
Créances rattachées à des participations	2 931	-	2 931
Autres immobilisations financières	474 460	-	474 460
Créances de l'actif circulant	50 251 260	50 229 784	21 476
Avances et acomptes versés sur commandes	193 157	193 157	-
Créances douteux ou litigieux	21 476	-	21 476
Autres créances clients	28 240 537	28 240 537	-
Personnel et comptes rattachés	8 460	8 460	-
Sécurité sociale et autres organismes	278	278	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	38 836	38 836	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	6 038 006	6 038 006	-
Etat - Autres impôts et taxes	175 243	175 243	-
Groupe et associés	14 651 453	14 651 453	-
Débiteurs divers	689 827	689 827	-
Charges constatées d'avance	193 986	193 986	-

N.B. : les *Autres créances clients* concernent des entités du groupe Studia pour 23 726 950 €

3.4 Comptes de régularisation et d'attente

3.4.1 Produits à recevoir

PCG art. 833-14/3

	31.12.2023	31.12.2022
Créances clients et comptes rattachés	-	18 344
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir	70 951	6 295
Autres créances	12 869	-
Disponibilités	-	-
Total	83 820	24 640

3.4.2 Charges à payer

PCG art. 833-14/3

	31.12.2023	31.12.2022
Emprunts convertibles	1 803 954	1 434 606
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	1 262
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 162 549	245 841
Dettes fiscales et sociales	501 231	469 748
Autres dettes	-	-
Total	3 467 733	2 151 456

3.4.3 Charges et produits constatés d'avance

PCG art. 833-14/3

	31.12.2023	31.12.2022
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	193 986	217 215
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation	103 483	134 867

3.5 Capitaux propres

PCG art. 833-11/1

3.5.1 Composition du capital

Au 31 décembre 2023, le capital social de la société Studia S.A.S. est composé de 463 890 actions ordinaires de €. 1,00 de nominal chacune, soit un capital social d'un montant de 463 890 €.

3.5.2 Tableau de variation des capitaux propres

PCG art. 833-11/4

	31.12.2023
Capitaux propres au 1er janvier 2023	2 702 352
Réduction de capital et primes	-
Distribution de dividendes	-
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023	-4 862 495
Variation des provisions réglementées	-
Capitaux propres au 31 décembre 2023	-2 160 143

3.6 Provisions

PCG art. 833-12/1 et 841-4

Tableau des mouvements de l'exercice

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour litiges	49 500	145 258	-49 500	145 258
Autres provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour autres charges	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	49 500	145 258	-49 500	145 258
Dépréciation sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Dépréciation des titres de participation	10 000	4 484 292	-	4 494 292
Dépréciation des clients et comptes rattachés	21 476	-	-	21 476
Dépréciation des comptes courants	-	-	-	-
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Provisions pour dépréciation	31 476	4 484 292	-	4 515 768

3.7 Échéancier des dettes

PCG art. 833-13/1 et 841-5

	31.12.2023	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Dettes financières	10 375 351	9 045 762	1 329 589	-
Emprunts obligataires convertibles	3 447 246	3 447 246	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	5 529 173	4 199 584	1 329 589	-
Autres emprunts et dettes financières	140 067	140 067	-	-
Concours bancaires courants	707 881	707 881	-	-
Groupe et associés	550 984	550 984	-	-
Dettes d'exploitation	47 245 867	47 245 867	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 218 189	36 218 189	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	345 489	345 489	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	427 019	427 019	-	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	79 703	79 703	-	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	5 112 463	5 112 463	-	-
Etat - Autres impôts et taxes	51 810	51 810	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres dettes	4 907 712	4 907 712	-	-
Produits constatés d'avance	103 483	103 483	-	-

N.B. : les *Dettes fournisseurs et comptes rattachés* concernent des entités du groupe Studia pour 35 131 364 €

En date du 31 décembre 2023, l'ensemble des créances clients cédées au factor par la société Studia SAS mais pour lesquelles le factor n'a pas encore obtenu le règlement sont présentées en autres dettes pour un montant de 3 777 502 €.

4 Notes relatives à certains postes du compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

PCG art. 833-14/1

	Exercice 2023			Exercice 2022		
	France	Exportation	Total	France	Exportation	Total
Ventes de marchandises	8 050	-	8 050	175 519	-	175 519
Production vendue - biens	-	-	-	-	-	-
Production vendue - services	17 850 500	86 003	17 936 503	18 141 050	-	18 141 050
Total	17 858 550	86 003	17 944 553	18 316 569	-	18 316 569

4.2 Résultat financier

PCG art. 833-14/1

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits financiers		
Produits financiers de participations	-	-
Autres produits de participation	-	-
Gain de change	-	-
Autres produits financiers	774 707	346 176
Reprise de provisions financières	-	-
Total	774 707	346 176
Charges financières		
Dotations aux prov. & amort. financières	4 484 292	10 000
Intérêts et charges assimilées	776 011	573 261
Pertes de change	-	-
Autres charges financières	-	-
Total	5 260 303	583 261
Résultat financier	-4 485 596	-237 086

4.3 Résultat exceptionnel

PCG art. 833-14/3

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 318
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	7 130	2 713
Autres produits exceptionnels	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	52 083	-
- Sur cession titres cédés	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif financier	-	-
Reprises de provisions exceptionnelles et transferts de charges	49 500	-
Total	108 713	6 031
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	198 270	374 419
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs		4 057
Autres charges exceptionnelles	91 945	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	62 230	-
- Sur cession titres cédés		13 127
- Sur cession d'éléments d'actif financier		-
Dotations aux provisions exceptionnelles	145 258	14 000
Total	497 703	405 603
Résultat exceptionnel	-388 990	-399 572

Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion se détaillent comme suit :

	Exercice 2023	Exercice 2022
Restructuration du groupe	144 829	229 864
Litiges commerciaux	36 020	
Déménagement		82 532
Contentieux		60 545
Amendes et pénalités	12 844	599
Divers	4 577	880
Total	198 270	374 419

4.4 Situation fiscale

Le taux d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2023 est de 25 %, auquel s'ajoute éventuellement la contribution sociale de 3,3 %.

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

PCG art. 833-15

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-4 473 505	-
Résultat exceptionnel	-388 990	-
Résultat comptable (hors participation)	-4 862 495	-

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices

PCG art. 833-15

	Exercice 2023	Exercice 2022
Amortissements dérogatoires	-	-
Total	-	-
Provisions et charges à payer non déductibles	4 484 292	10 000
Participation des salariés	-	-
Déficits fiscaux	2 963 955	2 585 752
Total	7 448 247	2 595 752

4.5 Effectif moyen

PCG art. 833-19

L'effectif moyen employé se décompose comme suit :

	Exercice 2023	Exercice 2022
Cadres	34	31
Techniciens et agents de maîtrise	8	8
Employés	-	-
Ouvriers	-	-
Effectif moyen pondéré	42	39

4.6 Rémunérations des dirigeants

PCG art. 833-17

La rémunération de l'organe de direction et d'administration n'est pas indiquée car cela reviendrait à donner une rémunération individuelle.

4.7 Engagements financiers et « hors bilan »

PCG art. 833-18 à 833-18/3

	Exercice 2023	Exercice 2022
Engagements de crédit-bail	-	2 583
Engagements de retraite	90 310	46 544
Nantissement de titres	10 000 000	10 000 000
Factor - encours clients	3 777 502	2 821 270
Autres engagements	-	-
Total	13 867 812	12 870 397

4.8 Informations sur les parties liées

PCG art. 833-16

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec les sociétés du groupe Studia, ainsi qu'avec la société mère Genvalue Partners ; elles sont conclues à des conditions normales de marché.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits financiers	774 707	346 176
Charges financières	-17 733	-7 800
Total	756 974	338 376

4.9 Honoraires des commissaires aux comptes

PCG art. 833-14/4

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au compte de résultat de la société Studia au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élèvent à 36 k€.

CONTINENTALE D'AUDIT



STUDIA

Rapport spécial
du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées

STUDIA
14, boulevard Pythagore
13127 Vitrolles

CONTINENTALE D'AUDIT

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

22, PLACE DU GÉNÉRAL CATROUX - 75017 PARIS
TÉL : 01 55 65 15 55 - FAX : 01 55 65 15 58

STUDIA

R.C.S. Salon B 518 048 152

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la STUDIA,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

Paris, le 8 octobre 2024

Le commissaire aux comptes

CONTINENTALE D'AUDIT

Benjamin Zeitoun

